



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1 / 7

Version : 6

Date : 7 / 3 / 2017

Remplace la fiche : 30 / 3 / 2016

LAVE-GLACE ULTRA CONCENTRÉ PRINTEMPS / ÉTÉ

075972100

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom commercial : LAVE-GLACE ULTRA CONCENTRÉ PRINTEMPS / ÉTÉ

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1.2.1 Utilisations identifiées pertinentes : Agent de nettoyage concentré.

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité : Sotragal Mont Blanc - SMB
20 rue de Bourgogne
BP 211
69802 SAINT-PRIEST France

Tel : +33 (0) 4 72 28 13 00
Fax : +33 (0) 4 78 21 14 80

Courriel : ContactFDS@smb-auto.com

1.4 Numéro d'appel d'urgence : APPEL D'URGENCE (24h/24) : + 33 (0) 1 72 11 00 03
Centre anti-poison : INRS/ORFILA (France) : +33 (0) 1 45 42 59 59

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Dangers pour la santé : Irritation oculaire - Catégorie 2 (Eye Irrit. 2) - H319

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme(s) de danger



Mention d'avertissement : Attention

Mention de danger : H319 : Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseils de prudence :

- **Généraux** : P101: En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
P102 : Tenir hors de portée des enfants.
- **Prévention** : P280 : Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/un équipement de protection du visage.
- **Intervention** : P305 + P351 + P338 : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P337 + P313 : Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

Règlement CE N° 648/2004 : Contient :
Agents de surface non ioniques : < 5%
Agents de surface anioniques : < 5%

2.3. Autres dangers : Aucune dans des conditions normales

Sotragal Mont Blanc - SMB

20 rue de Bourgogne BP 211 69802 SAINT-PRIEST France
Tel : +33 (0) 4 72 28 13 00
Fax : +33 (0) 4 78 21 14 80



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 7

Version : 6

Date : 7 / 3 / 2017

Remplace la fiche : 30 / 3 / 2016

LAVE-GLACE ULTRA CONCENTRÉ PRINTEMPS / ÉTÉ

075972100

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

3.1./3.2. Substance / Préparation : Préparation

Composants contribuant aux dangers

:

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Identif. REACH	Classification
Ethylène-glycol	: < 10 %	107-21-1	203-473-3	603-027-00-1	01-2119456816-28	Xn; R22 Acute Tox. 4 (Oral);H302 STOT RE 2,H373
D-Glucopyranose, oligomers, decyl octyl glycosides	: 1 à 3 %	68515-73-1	500-220-1	----	01- 2119488530-36	Xi; R41 Eye Dam. 1;H318
Dipropylène glycol n-butyl éther	: < 1 %	29911-28-2	249-951-5	----	----	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Inhalation** : Retirer le sujet de la zone contaminée et l'amener au grand air
Si les difficultés respiratoires persistent : Appeler un médecin
- Contact avec la peau** : Oter tout vêtement ou chaussure souillés
Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
En cas de rougeur ou irritation, appeler un médecin
- Contact avec les yeux** : Rinçage à l'eau immédiat et prolongé en maintenant les paupières bien écartées (15 minutes au moins)
En cas d'irritation persistante, consulter un ophtalmologiste
- Ingestion** : Ne rien donner à boire et ne pas tenter de provoquer de vomissements.
Rincer la bouche à l'eau
Appeler immédiatement un médecin

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés : Pas de données disponibles

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires : Pas de données disponibles

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Agents d'extinction appropriés : Eau pulvérisée
Dioxyde de carbone (CO2)
Mousse anti-alcool
Poudres

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Risques spécifiques : Dégagement de gaz toxiques

5.3. Conseils aux pompiers

Méthodes particulières d'intervention : Refroidir à l'eau pulvérisée les capacités exposées à la chaleur

Protection des intervenants : Appareil de protection respiratoire isolant autonome

Sotragal Mont Blanc - SMB

20 rue de Bourgogne BP 211 69802 SAINT-PRIEST France

Tel : +33 (0) 4 72 28 13 00

Fax : +33 (0) 4 78 21 14 80



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 7

Version : 6

Date : 7 / 3 / 2017

Remplace la fiche : 30 / 3 / 2016

LAVE-GLACE ULTRA CONCENTRÉ PRINTEMPS / ÉTÉ

075972100

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence** : Eviter le contact avec la peau et les yeux
Ne pas intervenir sans un équipement de protection adapté
- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement** : Eviter le rejet direct à l'égout
Endiguer et contenir l'épandage
- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**
- Neutralisation : Absorber l'épandage avec :
 - une matière inerte (sable, terre)
 - Elimination : Eliminer les matières imprégnées conformément aux prescriptions réglementaires en vigueur.
- 6.4 Référence à d'autres sections** : Pour plus d'informations, se reporter à la section 8 : "Contrôle de l'exposition-protection individuelle"

SECTION 7 Manipulation et stockage

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
- Précautions à prendre** : Manipuler dans des zones bien ventilées
Eviter tout contact direct avec le produit
- Hygiène industrielle** : Ne pas boire, manger ou fumer sur le lieu de travail
- 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités**
- Mesures techniques** : Le sol du dépôt doit être imperméable et disposé de façon à constituer une cuvette de rétention
- Conditions de stockage**
- Recommandées : Stocker :
 - dans un endroit frais et bien ventilé.
 - le récipient bien fermé et à l'abri de l'humidité
 - Matières incompatibles** : Oxydants puissants
 - Matériaux d'emballage**
 - Recommandés : Acier inoxydable
Polyéthylène
 - Contre-indiqués : Alliage d'aluminium et de magnésium.
Acier galvanisé
Acier
- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** : Pas de données

Sotragal Mont Blanc - SMB

20 rue de Bourgogne BP 211 69802 SAINT-PRIEST France
Tel : +33 (0) 4 72 28 13 00
Fax : +33 (0) 4 78 21 14 80



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 4 / 7

Version : 6

Date : 7 / 3 / 2017

Remplace la fiche : 30 / 3 / 2016

LAVE-GLACE ULTRA CONCENTRÉ PRINTEMPS / ÉTÉ

075972100

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Mesures d'ordre technique

: Assurer une bonne ventilation du poste de travail

8.1.1. Limites d'exposition professionnelle

Ethylène-glycol : France : LEP - VME (8h; mg/m³) : 52
Ethylène-glycol : France : LEP - VME (8h; ppm) : 20
Ethylène-glycol : France : LEP - VLE (15min; mg/m³) : 104
Ethylène-glycol : France : LEP - VLE (15min; ppm) : 40
Ethylène-glycol : Royaume-Uni : WEL - TWA (8h; mg/m³) : 52
Ethylène-glycol : Royaume-Uni : WEL - STEL (15min; mg/m³) : 104
Ethylène-glycol : Royaume-Uni : WEL - STEL (15min; ppm) : 40
Ethylène-glycol : Allemagne : MAK - TWA (8h; mg/m³) : 26
Ethylène-glycol : Allemagne : MAK - TWA (8h; ppm) : 10
Ethylène-glycol : Allemagne : MAK - STEL (15min; mg/m³) : 52
Ethylène-glycol : Allemagne : MAK - STEL (15min; ppm) : 20
Ethylène-glycol : Pays-Bas : MAC - TWA (8h; mg/m³) : 104
Ethylène-glycol : Pays-Bas : MAC - STEL (15min; mg/m³) : 52
Ethylène-glycol : Suisse : LEP - VME (8h; mg/m³) : 26
Ethylène-glycol : Suisse : LEP - VME (8h; ppm) : 10
Ethylène-glycol : Suisse : LEP - VLE (15min; mg/m³) : 52
Ethylène-glycol : Suisse : LEP - VLE (15min; ppm) : 20
Dipropylène glycol n-butyl éther : France : LEP - VME (8h; mg/m³) : (10 Aérosol)

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection individuelle :

- Protection respiratoire

: En cas d'exposition à de fortes concentrations : Masque à cartouche de type A

- Protection des mains

: Gants de protection en caoutchouc butyle
Gants de protection en caoutchouc nitrile

- Protection des yeux

: Lunettes de sécurité avec protections latérales

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique : Liquide

Couleur : Orange

9.1.b. Odeur : Douceâtre

9.1.c. Seuil olfactif : Pas de données disponibles

9.1.d. pH : 10 à 12

9.1.e. Point de fusion / Point de congélation : ~ - 8 °C

9.1.f. Point d'ébullition initial -

intervalle d'ébullition : 102 °C

9.1.g. Point d'éclair : Non applicable

9.1.h. Taux d'évaporation : Pas de données disponibles

9.1.i. Inflammabilité : Ininflammable.

9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)

Limites d'explosivité inférieures : Ethylène glycol : 3.2 % (volume)

Limites d'explosivité supérieures : Ethylène glycol : 53 % (volume)

9.1.k. Pression de vapeur : Pas de données disponibles

Sotragal Mont Blanc - SMB

20 rue de Bourgogne BP 211 69802 SAINT-PRIEST France

Tel : +33 (0) 4 72 28 13 00

Fax : +33 (0) 4 78 21 14 80



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 5 / 7

Version : 6

Date : 7 / 3 / 2017

Remplace la fiche : 30 / 3 / 2016

LAVE-GLACE ULTRA CONCENTRÉ PRINTEMPS / ÉTÉ

075972100

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques (suite)

9.1.l. Densité de vapeur	: Pas de données disponibles
9.1.m. Masse volumique	: ~ 1.012 g/cm ³ à 20 °C
9.1.n. Solubilité	
- dans l'eau	: Miscible en toutes proportions
9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Ethylène glycol : 1.36 (log Poe)
9.1.p. Température d'auto-inflammabilité	: Pas de données disponibles
9.1.q. Température de décomposition	: Pas de données disponibles
9.1.r. Viscosité	: Pas de données disponibles
9.1.s. Propriétés explosives	: Non explosif selon les critères CE
9.1.t. Propriétés comburantes	: Non comburant selon les critères CE
9.2. Autres informations	: -

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité	: Aucune dans des conditions normales
10.2. Stabilité chimique	: Stable à température ambiante et dans les conditions normales d'emploi
10.3. Possibilité de réactions dangereuses	: Pas de données disponibles
10.4. Conditions à éviter	: Pas de données disponibles
10.5. Matières incompatibles	: Réagit violemment avec : - acides forts - bases fortes - oxydants puissants
10.6. Produits de décomposition dangereux	: Par combustion ou par décomposition thermique (pyrolyse), libère : Oxydes de carbone (CO, CO ₂)

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques	
• Toxicité aiguë	: Pas de données disponibles
Sur les ingrédients	
Ethylène-glycol	: Inhalation (rat) CL50 [mg/l] : > 2,5 / 6h : Admin.cutanée (lapin), DL50 [mg/kg] : 9530 : Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : 7712
• Corrosion cutanée/irritation cutanée	: Pas de données disponibles
• Lésions oculaires graves/irritation oculaire	: Provoque une sévère irritation des yeux.
• Sensibilisation respiratoire ou cutanée	: Pas de données disponibles
• Mutagénicité sur les cellules germinales	: Pas de données disponibles
• Cancérogénicité	: Pas de données disponibles
• Toxicité pour la reproduction	: Pas de données disponibles

Sotragal Mont Blanc - SMB

20 rue de Bourgogne BP 211 69802 SAINT-PRIEST France
Tel : +33 (0) 4 72 28 13 00
Fax : +33 (0) 4 78 21 14 80



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 6 / 7

Version : 6

Date : 7 / 3 / 2017

Remplace la fiche : 30 / 3 / 2016

LAVE-GLACE ULTRA CONCENTRÉ PRINTEMPS / ÉTÉ

075972100

SECTION 11 Informations toxicologiques (suite)

- Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique : Pas de données disponibles
- Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée : Pas de données disponibles
- Danger par aspiration : Pas de données disponibles

SECTION 12 Informations écologiques

- 12.1. Toxicité** : Ne pas laisser le produit se répandre dans l'environnement
- Effets sur les organismes aquatiques**
Sur les ingrédients
- Ethylène-glycol** : CL50 - 48 Heures - Daphnia magna [mg/l] : > 100
: CL50 - 96 Heures - Poisson (Oncorhynchus mykiss) [mg/l] : 18500
: CE50 - 96Heures - Algues (Selenastrum capricornutum) [mg/l] : 6500 à 13000
: CL50 - 96 heures - Poisson (Pimephales Promelas) [mg/l] : 72860
- 12.2. Persistance et dégradabilité**
Biodégradabilité : Facilement biodégradable
- 12.3. Potentiel de bioaccumulation** : -1.93 (Ethylène glycol)
- 12.4. Mobilité dans le sol** : Pas de données disponibles
- 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB** : Pas de données disponibles
- 12.6. Autres effets néfastes** : Pas de données disponibles

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

- 13.1. Méthodes de traitement des déchets**
- DECHETS DE PRODUIT :**
- Destruction/Élimination** : Eliminer conformément aux prescriptions locales applicables
- EMBALLAGES SOUILLES :**
- Destruction/élimination** : Détruire en installation autorisée
- REMARQUE** : L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de dispositions législatives, réglementaires et administratives spécifiques, communautaires, nationales ou locales, relatives à l'élimination, le concernant

SECTION 14 Informations relatives au transport

- RID/ADR/IMDG/IATA** : Non réglementé

Sotragal Mont Blanc - SMB

20 rue de Bourgogne BP 211 69802 SAINT-PRIEST France
Tel : +33 (0) 4 72 28 13 00
Fax : +33 (0) 4 78 21 14 80



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 7 / 7

Version : 6

Date : 7 / 3 / 2017

Remplace la fiche : 30 / 3 / 2016

LAVE-GLACE ULTRA CONCENTRÉ PRINTEMPS / ÉTÉ

075972100

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement : S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

France : Maladies professionnelles (tableau(x) n° 84) : concerné

15.2. Évaluation de la sécurité chimique : Pas de données disponibles

SECTION 16 Autres informations

Informations complémentaires : Produit destiné à un usage professionnel ou au grand public
Pour plus d'information sur l'utilisation de ce produit, se reporter à la notice technique ou contacter le service commercial de votre région
Cette fiche de données de sécurité a été rédigée conformément au règlement (UE) N° 453/2010.

Texte des Phrases R du § 3 : R22 : Nocif en cas d'ingestion.
R41 : Risque de lésions oculaires graves.

Texte des Phrases H du § 3 : H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H318 - Provoque des lésions oculaires graves.
H373 - Risque présumé d'effets graves pour les organes ... à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée

*** Mise à jour** : Les modifications sont signalées par un astérisque (*)

Cette fiche complète les notices techniques d'utilisation mais ne les remplace pas. Les renseignements qu'elle contient sont basés sur l'état de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date de mise à jour. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu.

Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaître et d'appliquer l'ensemble des textes réglementant son activité. Il prendra sous sa seule responsabilité les précautions liées à l'utilisation du produit qu'il connaît.

L'ensemble des prescriptions réglementaires mentionnées a simplement pour but d'aider le destinataire à remplir les obligations qui lui incombent lors de l'utilisation d'un produit dangereux.

Cette énumération ne doit pas être considérée comme exhaustive. Elle n'exonère pas l'utilisateur de s'assurer que d'autres obligations ne lui incombent en raison de textes autres que ceux cités et régissant la détention et l'utilisation du produit, pour lesquelles il est seul responsable.

Fin du document

Sotragal Mont Blanc - SMB

20 rue de Bourgogne BP 211 69802 SAINT-PRIEST France

Tel : +33 (0) 4 72 28 13 00

Fax : +33 (0) 4 78 21 14 80

